



**« Les XXXIII (43<sup>ème</sup>) 24 Heures du Der » - Grade : 5C**

**Du Samedi 19 Mai au Lundi 21 Mai 2018**

**Organisée par le Cercle Nautique des Amis du Der**

**Lac du Der Port de Nuisement**

**Préambule :** Cette régates compte pour le Challenge du Lac du Der 2018

**1. REGLES**

La régates sera régie par :

- 1.1 Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile (RCV 2017-2020)*,
- 1.2 Le guide de la classe « Osiris habitable » 2018,
- 1.3 Le règlement du Challenge du Lac,
- 1.4 Le règlement de police du Lac du Der,
- 1.5 Le présent Avis de Course,
- 1.6 Les Instructions de Course Type habitable,
- 1.7 Les annexes aux Instructions de course,

**2. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION**

- 2.1 La régates est ouverte à tous les voiliers habitables monocoques des classes **A, B, C, D, L, R (avec l'équipement obligatoire pour la navigation de nuit, une VHF et l'armement de sécurité) une vérification de l'équipement sera faite sur chaque bateau avant le départ.**
- 2.2 Les concurrents français (chaque membre de l'équipage), et étrangers possédant une licence FF Voile, doivent présenter au moment de leur inscription :
  - leur licence FF Voile valide portant l'inscription « Compétition » ou accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs
  - Tous les bateaux seront en conformité avec la carte d'identité Osiris et pour une **navigation de nuit**.

**3. DROITS A PAYER**

Les droits requis sont les suivants : **25€** pour toutes les classes.

**4. PROGRAMME**

- **Le Samedi 19 Mai de 9H00 à 15H00 Inscriptions - 15H10 Briefing obligatoire - Départ 16 Heures 00.**
- **Le Dimanche 20 Mai- Arrivée dans l'après-midi.**
- **Le Lundi 21 Mai à 15H00 - Remise des prix.**

**5. INSTRUCTIONS DE COURSE**

Les instructions de course seront affichées au tableau officiel et les annexes seront distribuées lors de l'inscription.

**6. LES PARCOURS**

Le parcours sera de type "côtier " **avec navigation de nuit**. Définition dans les annexes aux instructions de course.

**7. CLASSEMENT**

- Le nombre maximum de courses à courir est de **2**.
- Un minimum de **1** course est nécessaire pour valider l'épreuve.
- Application du système temps sur temps avec application du CVL.
- Classement non-régatier
- Classement régatier
- Vainqueur des 24 Heures du Der 2018, le 1<sup>er</sup> au classement général toutes classes confondues de la LVGE.

**8. PRIX**

Une coupe sera remise au premier de chaque classe comportant un minimum de **5** partants.

**9. DECISION DE COURIR**

**La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).**

**10. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter :

**Cercle Nautique des Amis du Der**

Port de Nuisement

51290 Sainte Marie du Lac

Tél. **03.26.72.60.74**

Site : <http://www.cnader-asso.org/>

E-mail : [cnader.ecole@orange.fr](mailto:cnader.ecole@orange.fr)